

## **Récapitulatif des échanges entre le CA élargi de la FFG et la Ligue de l'Est (Mai à Septembre 2004)**

### **Sujet 1 : Qualification pour le championnat de France Jeunes (Mai 2004)**

Bernard Salignon évoque des précisions sur les modalités de qualification des jeunes pour les diverses phases du Championnat de France des Jeunes.

Cela devrait permettre au CA (lors d'une prochaine AG) de préciser certains points encore trop informels.

### **Sujet 2 : Prise de licence lors d'un tournoi (Juin 2004)**

2 nouveaux joueurs de St Dié des Vosges ont participé au tournoi d'Aligre. Arrivés sans licence, ils ont dû la payer (ce qui jusque là est normal), mais au club d'Aligre, c'est à dire avec une adhésion assez chère et en incohérence avec leur lieu géographique !

Quelques échanges plus ou moins houleux entre la ligue et la fédé ont permis de réparer en partie la situation : les 2 joueurs déodaciens sont maintenant affectés au club créé dans les Vosges, mais la part du club d'Aligre ne leur a pas été reversée ...

### **Sujet 3 : Création de clubs « Internet » (Juin 2004)**

Le sujet est évoqué, avec rattachement à la FFG et licence réduite « Internet », mais il reste de problèmes de fonds : statutaire, financier, géographique, représentatif, ..

Rien n'est statué à ce jour.

### **Sujet 4 : Participations sans licence à des tournois (Juillet 2004)**

La FFG fournit régulièrement la liste des joueurs ayant participé à une compétition FFG, sans que leur licence n'ait été comptabilisée.

Le club de Dijon étant particulièrement incriminé, il s'est expliqué et a réduit le nombre de non licenciés supposés de 8 à 3 (sur 74 participations).

### **Sujet 5 : Tournoi Internet (Août 2004)**

Pour les mêmes raisons que la création de clubs « Internet », de nombreuses personnes s'opposent à l'officialisation de tournois agréés FFG.

Par contre, il est proposé que la FFG subventionne avec des lots ce genre de manifestation (tout en évitant des lots en espèces) qui a également son importance.

## **Sujet 6 : Phase 3 du Championnat de France (Septembre 2004)**

En préambule de la phase 3 du Championnat de France, le responsable des compétitions (et arbitre du tournoi), assisté du conseiller aux compétitions, a décidé la création d'un super-groupe, composé des joueurs les plus forts, suivi d'un classement MMS. Dans ce groupe, les joueurs partent avec un point d'avance, afin de privilégier les rencontres entre joueurs les plus forts.

Le départage pour déclarer les 2 finalistes s'effectue donc sur le MMS et non sur le nombre de victoires. Les joueurs du super-groupe sont donc privilégiés, dans le sens où la somme de leurs adversaires (du super-groupe) est supérieure aux autres, car ils ont tous un point de plus. Ainsi, ce sont Jean Michel et Bernard Helmstetter qui sont déclarés finalistes (avec respectivement 6 et 5 victoires). Or Benjamin Papazoglou a, lui, remporté 6 victoires !

Le débat a fait rage entre membres du CA élargi :

- ceux qui ont trouvé cette décision injuste ou non démocratique (car décidée par le seul arbitre),
- ceux qui souhaitent appliquer le règlement officiel du 3<sup>ème</sup> tour,
- ceux qui souhaitent appliquer le règlement décrit lors du 3<sup>ème</sup> tour, tacitement reconnu par les joueurs,
- ceux qui veulent trouver des solutions (plus ou moins valables) pour déterminer le 2<sup>nd</sup> finaliste (play-off, finale à 3, ...),
- ceux qui ne comprennent plus rien à ce mic-mac ...

La décision finale a été tranchée lors du CA du 11 septembre : les 2 finalistes restent ceux annoncés (J. Michel et B. Helmstetter), mais, après accord conclu entre les 2 joueurs concernées, un play-off aura lieu entre B. Helmstetter et B. Papazoglou pour déterminer qui affrontera J. Michel pour la finale.

## **Sujet 7 : Licences Etudiants (Septembre 2004)**

Le prix des cotisations FFG n'a pas été augmenté pour 2005. Aussi une nouvelle licence « étudiants » a été proposée et votée en AG (28/02/04). Une proposition de prix de ces licences a ensuite été soumise au vote de ligues, par mail.

Le résultat de ce vote n'a pas apparemment pas été communiqué ouvertement, ce qui a valu quelques échanges de « Pourquoi-Comment-C'est pas normal ». Le résultat de ce vote est : 2 ligues pour, 2 contre.

Il y a donc bien aujourd'hui une licence étudiants, mais avec le même tarif que la licence normale ...

## **Autres documents fournis par le CA (à titre provisoire ou définitif)**

15/06 : Compte-rendu du CA FFG du 15 Mai 2004

25/07 : Rapport financier trimestriel au Conseil d'administration de la FFG  
27/08 : Ordre du jour du Conseil d' Administration de la FFG - 11 Septembre  
18/09 : Compte-rendu du CA FFG du 11 Septembre 2004

L'équipe de la Ligue de l'Est reste bien sûr à votre disposition pour toute précision,  
transmission de document officiel (compte-rendus AG ou comptes FFG, par exemple), ...